

Faites le plein d'activités :

Septembre, le mois des résolutions et des inscriptions. Vous êtes nombreux à chercher des activités pour vos enfants ou tout simplement pour vous-mêmes mais jusqu'alors, impossible de connaître en détail les possibilités offertes par les associations du village. C'est chose faite maintenant : anciennes ou nouvelles, pour les petits ou les grands, les jeunes ou les aînés, toutes ces activités n'attendent que vous.

Les nouveautés :

Le retour de la Jeunesse



Un retour promis et attendu. Alors que quasiment toutes les communes des alentours sont animées par une Jeunesse, Rimogne curieusement ne compte plus de Jeunesse depuis de trop longues années. Avec le soutien de la municipalité, qui s'y était engagée, un groupe est actuellement en train de se former et la Jeunesse de Rimogne va officiellement être constituée à la fin du mois de septembre, pour proposer très vite des activités aux jeunes afin qu'ils participent à l'animation du village. Tous les jeunes entre 14 et 22 ans sont les bienvenus.

Pour adhérer et participer à la création de la Jeunesse, rendez-vous le dimanche 28 septembre à 15h, salle Damas.

Pour tout renseignement, contacter Quentin Mauguet, au 06 08 17 44 05.

■ Modern Jazz

Depuis le mois de mai, Maéva Gervaise, professeur diplômée de l'Académie de danse Elodie Tanski, propose une initiation au modern-jazz.

Pour les enfants (6 à 12 ans) : tous les samedis, de 10h à 11h, au Gymnase (COSEC). Pour les ados et les adultes (à partir de 13 ans) : tous les samedis, de 11h à 12h, au Gymnase (COSEC) — Tarifs : 10€

pour l'adhésion annuelle + 14€ par mois. Cours d'essai gratuit. Reprise des cours le 20 septembre. Inscriptions auprès d'Elodie au 06 24 35 53 65

■ Danse à deux

Avec le succès des émissions de télé qui leur sont consacrées, les danses de couple (valse, tango, fox-trot, rumba, chachacha, rock, paso doble, salsa) reviennent à la mode. Pourquoi ne pas venir, seul (e) ou accompagné(e), danser tout près de chez vous? Nicole Compère, présidente de l'association des « P'tits pas de

danse » et monitrice diplômée de l'IFDS, attend les jeunes et les moins jeunes pour leur faire (re) découvrir le plaisir de la danse à deux, toujours magique. Pour les adultes : tous les jeudis, de 20h à 22h, à la salle polyvalente - Tarifs : 12 € pour l'adhésion, 75€ par trimestre pour deux heures ou 50 € pour une heure. 4 cours d'essai gratuits du 18 septembre au 9 octobre. Début des cours le 18 septembre.

Inscription auprès de Nicole Compére au 06 88 79 66 42 ou Elisabeth au 06 87 61 98 03.

■ Football Club de Rimogne

Encore une renaissance ! Le Football Club de Rimogne se relance, animé par de jeunes dirigeants et un nouveau Président, Cédric Tilquin. Il



constitue dès la rentrée prochaine deux nouvelles équipes pour les plus jeunes. Une nouvelle qui ravira les joueurs partis dans d'autres clubs et qui peuvent dorénavant revenir « jouer à domicile ». De plus, cette année, le Club et la Commune vont en partenariat construire de nouveaux locaux, les équipements actuels étant insalubres et dangereux : vestiaires, buvette, salle de réunion. De quoi se donner enfin les moyens de ses ambitions.

Equipe vétérans (nés avant 1980) Matchs le dimanche matin de 10h à 11h30 – Entraînements les mardis et jeudis de 18h30 à 20h30 - Cotisation annuelle : 40€ par joueur Equipe séniors (nés entre 1980 et 1994) Matchs le dimanche aprèsmidi de 15h à 16h30 - Entraînements les mardis et jeudis de 18h30 à 20h30 - Cotisation annuelle : 40€ par joueur Equipe U17 (nés entre 1998 et 1999) Matchs les samedis de 14h à 15h30 - Entraînements les mercredis de 18h30 à 20h30 -Cotisation annuelle : 30€ par joueur Equipe U13 (nés entre 2002 et 2003) Matchs les samedis de 14h à 15h30 - Entraînements les mercredis de 17h à 18h30 - Cotisation annuelle : 25€ par joueur Equipe U11 (nés entre 2004 et 2005) Matchs les samedis de 14h à 15h30 - Entraînements les mercredis de 15h30 à 18h - Cotisation annuelle : 25€ par joueur - Tous les entraînements ont lieu au stade de la Grande Fosse.

Inscription auprès de Cédric Tilquin au 06 03 92 26 84 ou Loïc Desmelin au 06 88 73 43 55.



Et puis toujours:

Les activités du F.J.E.P.

Gymnastique enfants A partir de 8 ans : les vendredis de 18h à 20h au gymnase (COSEC) Gymnastique adultes A partir de 16 ans : les mardis de 19h à 20h à la salle polyvalente (COSEC) Gymnastique douce Pour les anciens : les lundis de 14h30 à 17h à la salle polyvalente Tennis de table A partir de 8 ans : les mercredis de 19h30 à 21h au gymnase (COSEC) Musculation A partir de 16 ans : les lundis, mercredis et vendredis de 18h à 20h au Mille club – Tir A partir de 8 ans (école de tir) : les mardis de 18h à 21h30 au Mille club / A partir de 16 ans : les jeudis de 19h à 21h30 au Mille club Création et savoir-faire A partir de 16 ans : les mardis de 14h à 16h30 au Mille club - Culture d'écaillons : les dimanches de 10h à 12h au Mille Club. Tarifs : pour la saison 2014-2015 de septembre à juillet, pour les adultes 35€ et pour les moins de 16 ans, 22 €.

Reprise des activités à partir de la $2^{\rm e}$ semaine de septembre.

Inscriptions auprès de Denis Miotti au 03 24 35 17 88 ou 06 74 03 97 96 ou denis.miotti@orange.fr et www. fjeprimogne.fr.

■ Judo (AJ08)



Entraînements tous les lundis pour les **Baby Judo** (4-5 ans) de 17h30 à 18h15 – **pour les poussins et benjamins** (8-10 ans) de 18h15 à 19h45 – **pour les minimes**, **cadets juniors et seniors** (12 ans et plus) de 19h45 à 21h15 (et le vendredi de 19h30 à 21h à Maubert-Fontaine). **Pour les mini poussins** (6-7ans) : tous les jeudis de 17h à 18h45. Tous les entraînements ont lieu au gymnase (COSEC). Licence annuelle : 35€. Cotisation trimestrielle : 25€, dégressive selon le nombre d'adhérents par famille.

Début des entraînements le 8 septembre.

Inscriptions auprès de Pierre Labillois au 06 23 16 29 16 ou Nathalie et Benoit Szezot au 03 24 35 11 21 ou aj08@aliceadsl.fr.

	1 ^{er} trimestre	2 ^è trimestre	3 ^è trimestre	Total annuel
1 adhérent	25€	25€	25€	75€
2 adhérents	50€	50€	50€	150€
3 adhérents	62€	62€	62€	186€
4 adhérents et +	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit

■ Pétanque (Cochonnet de la Rimogneuse)

A Rimogne, la pétanque peut se pratiquer en compétition ou en loisirs. Fort de ses 80 membres, le club propose un entraînement réservé aux licenciés, tous les vendredis du 15 avril au 15 octobre, de 14h à 19h. 7 à 8 concours sont réservés à ses licenciés et des concours sont ouverts à tous, tous les vendredis de juin. Le club participe aux divers championnats individuels et par équipes organisés dans le département. Les inscriptions se font au moment de l'assemblée générale, au mois de février. Tarifs des licences : 27€ pour les hommes, 22€ pour les femmes, gratuit pour les moins de 16 ans. Le boulodrome est situé rue des Bouilleaux, près du collège.

Renseignements auprès de Arnaud Huart au 03 24 26 28 49 ou 06 38 94 66 16, ou huart.arnaud@orange.fr ou encore petanquerimogneuse.skyrock.com.

■ Musique - Harmonie municipale

Apprentissage et pratique de la musique, à partir de 5 ans : tous les jeudis de 19h à 20H à la salle polyvalente - Adhésion gratuite.

Inscription auprès de Daniel Horbette au 03 24 35 14 81 ou Jean-Marie Druart au 03 24 33 15 80

Questions pour un champion

Seul club des Ardennes, le club «Questions pour un champion» de Rimogne rassemble les passionnés du célèbre jeu télévisé. Ils se réunissent les mercredis de 20h à 23h et les vendredis de 14h à 18h dans la salle du Mille club. Adhésion annuelle : 15€.

Inscription auprès de Francine Delorme au 03 24 35 12 82 ou francine.delorme@laposte.net.

■ Autour du jeu (Joue aux Verdoux)

La plus récente des associations de la commune propose des rencontres ludiques autour de différents types de jeux : jeux de stratégie, d'ambiance, d'extérieur, de gestion ou jeux coopératifs.

A partir de 18 ans : deux fois par mois, en alternance le samedi soir à partir de 20h et le dimanche à partir de 14h, à la garderie (RDC de la salle Damas). Cotisation annuelle : 15€ par personne ou 25€ par couple. Une rencontre d'essai gratuite.

Inscription auprès d'Alexandre Engel au 03 24 57 45 56 ou www.facebook.com/joueauxverdoux.fr

ESPACE D'EXPRESSION Textes publiés tels que transmis

MAJORITÉ MUNICIPALE

Rimogne a vu augmenter considérablement sa participation au projet de la Maison de santé, faute d'avoir obtenu les subventions attendues de l'Etat et du Conseil Général. Au final, la commune paiera seule les 490 000€ investis pour l'aménagement de la voirie autour de ce nouvel équipement. Une mauvaise nouvelle, d'autant plus que l'ancienne municipalité s'était targuée d'avoir obtenu toutes les aides liées à ce projet. Même situation pour l'aménagement de la rue Jules Guesde, dans le Bas de Rimogne, d'ores et déjà promis par l'ancien maire, mais qui n'a pas non plus obtenu les financements espérés. On découvre donc aujourd'hui la réalité : les grands projets de l'équipe précédente ne sont que partiellement financés et vont coûter cher aux Rimognats.

MINORITÉ MUNICIPALE

Texte non communiqué





13 juillet

Retour sur la Fête Nationale

Profitant d'un répit de la pluie, la Fête Nationale a offert de jolis souvenirs aux très nombreuses personnes venues assister aux festivités. Après une retraite aux flambeaux rendue particulièrement conviviale par les habitants de la rue des Pâquis, les spectateurs ont pu admirer un feu d'artifice exceptionnellement long, et surtout assister à l'envol d'environ 80 lanternes, à proximité du Puits Saint-Quentin-un spectacle original qui se renouvellera dorénavant tous les ans.

2 septembre

Rentrée des classes

Un moment attendu ou redouté! Un changement important aura lieu à l'école primaire, où Mme Aurore Lemoine, nommée en tant que directrice, remplace M. Benoît Béglot, parti exercer d'autres fonctions au sein de l'Inspection académique. A l'école maternelle, la rentrée se fera à 08h30 pour les moyens et les grands (accueil dès 08h20) et à 10h30 pour les petits. A l'école primaire, la rentrée se fera à 08h30 (accueil dès 08h20).

7 septembre

Cérémonies commémoratives de la Libération de Rimogne

A 11h00 au cimetière, à 11h15 au parc du Puits Saint-Quentin et à 11h30 au Monument aux morts. Ces cérémonies seront suivies d'un vin d'honneur à la Salle Damas.

25 septembre

Conseil municipal

20h- Mairie – Séance publique ouverte à tous Sauf circonstances exceptionnelles, les conseils municipaux se tiennent tous les 4e jeudis du mois.

28 septembre

Réunion constitutive de la Jeunesse de Rimogne

15h – Salle Damas – Réunion de création de la Jeunesse de Rimogne. Adhésion ouverte à tous les jeunes de 14 à 25 ans.

Etat-civil

Il nous a quittés

Fernand MATHY, le 11 juillet 2014

Toutes nos félicitations à

Sabrina Mouzaoui et Vincent Vaudchamp, mariés le 28 juin 2014

Bienvenue à

Noé Duhauvelle, né le 1er juillet 2014





Infos pratiques

Permanence du Maire

Tous les habitants ont la possibilité de rencontrer le Maire sans rendez-vous, chaque semaine, le samedi matin de 10h à 11h30. Si vous souhaitez un rendez-vous, merci d'appeler au 03 24 35 11 24.

Horaires d'ouverture de la mairie

Pour un meilleur service, la mairie est désormais ouverte le mercredi matin.

Ouverture le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi de 9h à 12h puis de 14h à 17h30 — le vendredi de 14h à 17h30

■ Horaires pour le jardinage et le bricolage

L'utilisation d'appareils sonores (tondeuse, perceuse etc.) est autorisée du lundi au vendredi de 08h30 à 12h puis de 13h30 à 19h — les samedis de 09h à 12h puis de 14h à 18h — les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h

Horaires pour les feux de jardin

Du 1er avril au 30 septembre, ils sont interdits du lundi au vendredi de 09h à 21h, le samedi, le dimanche et jours fériés toute la journée.

Ramassage des encombrants

Jeudi 4 septembre au matin— Les encombrants doivent être sortis la veille.

Inscription obligatoire en mairie ou en appelant le 03 24 35 11 24

■ Aide administrative

Un problème avec des formalités administratives?
Besoin d'aide pour la rédaction d'un courrier?
Monique CLOUET, conseillère municipale, se tient à votre disposition, sur un simple appel à la mairie au 03 24 35 11 24



Directeur de publication : Grégory Truong Conception : CompoCréa - 03 24 56 17 89 Crédits photos : Mairie de Rimogne Dépôt légal à parution